



LA GRANDE ŒUVRE DE LA RÉCONCILIATION



DANS CE NUMÉRO

Insécurité alimentaire et eau potable

Plan d'action contre le racisme

Victoire pour nos membres autochtones

Cercle des peuples autochtones

Gardons contact

Vous avez déménagé, changé de numéro de téléphone ou de courriel personnel?

Assurez-vous de mettre à jour vos coordonnées à syndicatifpc.ca/user ou au 1-888-604-7722.

Pour ne rien manquer



syndicatifpc.ca/inscrivez-vous-liste-diffusion



facebook.com/afpcnational



@psacafpc



@psac_afpc

Vol. 17, n° 1 · 2023

DANS CE NUMÉRO

La réconciliation, au cœur de notre travail	3
Cercle national des peuples autochtones	3
Encore soif de justice	4
Illunata	5
Négos : victoire pour nos membres autochtones du Traité n° 1	6
L'importance d'être conscients des traumatismes	6
Plan d'action pour un syndicat antiraciste	7
Principes de réconciliation	8

Le *Rassembleur* est une publication de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Comptant 215 000 membres, l'AFPC est l'un des plus grands syndicats du pays. Elle est affiliée au Congrès du travail du Canada et à l'Internationale des services publics.

Rédactrice en chef : Tasia Brown

Rédacteurs principaux : Izzy Pouliot, Michael Aubry

Cheffes de pupitre : Dolly Ablitt, Laila Malik, Ruth Greer

Conception, présentation et production : Ruth Greer, Shannon Hawn

Page couverture : Georgina Metzler

Traduction : Services linguistiques de l'AFPC

ISSN : 1718-8679

Alliance de la Fonction publique du Canada
233, rue Gilmour, Ottawa ON K2P 0P1
613-560-4200

This publication is also available in English under the title *Our Union Voice*.



ÉDITORIAL

Au Canada, la vérité et la réconciliation sont une courtoisie difficile à assembler. Les dernières années ont mis au jour d'affreuses vérités. Nous avons pleuré avec les familles de centaines de filles et de femmes autochtones disparues ou assassinées. Nous avons vu le gouvernement revenir sur sa promesse d'éliminer les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable. Nous avons ressenti la honte et l'indignation collectives qu'a fait naître la découverte de fosses communes près d'anciens pensionnats pour Autochtones.

Ce sont des réalités cruelles et injustes, mais pas grand-chose n'a changé. La preuve : seuls 14 des 94 appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation il y a sept ans ont été réalisés.

C'est vrai que de fil en aiguille il y a eu du progrès. Le Canada a nommé sa première gouverneure générale autochtone, Mary Simon. La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est maintenant un jour férié. Et les communautés autochtones de la Colombie-Britannique sont les premières au pays à diriger leurs propres services à l'enfance et à la famille — un grand pas vers l'autodétermination.

Mais la réconciliation est une œuvre de longue haleine, que nous tissons beaucoup trop lentement.

Vérité et réconciliation doivent rimer avec action. Pour ça, il faut que nos bonnes intentions se transforment en changement durable. Il faut découvrir comment nos institutions et les colonisateurs que nous sommes — moi inclus — ont contribué à maintenir le statu quo. Pour ça, il faut assumer le terrible héritage de la colonisation et défaire l'iniquité engendrée.



Photo : MIV Photography

Reconnaître les torts du passé ne suffit pas. Il faut se battre pour les redresser.

Votre syndicat est conscient qu'il doit faire mieux. Même s'il défend activement les droits de la personne, ses structures reposent indéniablement sur un passé colonial. Nous savons qu'il faut découdre nos habitudes. Nous réexaminons nos façons de faire, nos conventions collectives et nos politiques. Notre but ultime : être plus inclusifs, équitables et responsables.

Ce numéro du *Rassembleur* donne un aperçu de nos travaux en ce sens. Nous sommes encore loin du but et il faudra du temps pour l'atteindre. Pour bien faire les choses, nous devons suivre le patron dessiné par les communautés autochtones et nous laisser guider par leurs membres et leurs leaders.

J'espère que ces quelques pages vous convaincront de tisser avec nous la grande œuvre de la réconciliation. C'est une tâche que nous devons entreprendre ensemble, dans la solidarité.

En toute solidarité,

Chris Aylward, président national

Fonctionnaires fédéraux : inscrivez-vous au cours de préparation à la grève

Depuis le début des négociations, le gouvernement fédéral a prouvé qu'il n'a pas l'intention d'appuyer les travailleuses et travailleurs, qui sont pourtant là pour la population jour après jour.

Il veut que ses fonctionnaires acceptent l'équivalent d'une baisse de salaire malgré le taux d'inflation record. Il leur refuse une meilleure conciliation travail-vie personnelle et ne veut rien entendre d'une formation obligatoire sur le racisme, le harcèlement et les questions autochtones.

Nous devons être prêts à intensifier nos moyens de pression et à débrayer s'il le faut pour obtenir un bon contrat de travail. L'AFPC offre donc une formation en personne et en virtuel pour les membres partout au pays ainsi qu'un cours asynchrone pour les personnes qui préfèrent apprendre à leur rythme.

Renseignez-vous sur la formation et inscrivez-vous!

psacafpc.ca/formation-greve



À propos de l'œuvre en page couverture : « La courtoisie en étoile est un objet sacré pour de nombreux peuples des Premières Nations. Elle symbolise l'honneur et le respect. Cette courtoisie est en train d'être raccommodée. Les 14 points de couture représentent les 14 appels à l'action mis en œuvre. Pour qu'il y ait réconciliation, il faut que l'étoile soit complètement recousue. Et pour ce faire, il faut donner suite aux 94 appels à l'action. » – **Georgina Metzler**, artiste autochtone

La réconciliation, au cœur de notre travail

La vérité et la réconciliation sont deux priorités que nous mettons de l'avant autant à la table de négociation que dans nos formations et nos actions politiques.

Au dernier congrès national, nous avons engagé des fonds pour inciter le gouvernement à mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, dont ceux sur les enfants disparus et les renseignements sur l'inhumation, afin de redresser les torts causés par les pensionnats pour Autochtones.

Tout notre travail dans ce dossier passe par des discussions avec les membres du Cercle national des peuples autochtones.

Mieux connaître l'histoire, les réalités et la solidarité autochtones

Conformément à une résolution adoptée au congrès, l'AFPC offrira le cours avancé «Le syndicalisme à l'Île de la Tortue» dans toutes ses régions. Donné par une équipe autochtone, ce cours fait un rapprochement entre l'histoire des peuples autochtones et leurs réalités d'aujourd'hui, déboulonne les mythes et les stéréotypes, présente des façons d'être un allié efficace et propose des moyens concrets de favoriser la réconciliation et la solidarité. Il est ouvert à tous les membres.

L'AFPC offre aussi à ses membres autochtones et non autochtones d'autres cours visant la réconciliation.

La négociation : outil de réconciliation

Notre travail de réconciliation repose aussi sur la négociation. On compte des membres autochtones de l'AFPC dans nombre d'unités : Conseil du Trésor, organismes fédéraux, gouvernements territoriaux, administrations publiques autochtones, services de police et employeurs du secteur privé.

Nous revendiquons un congé payé pour pratiques traditionnelles autochtones et un congé pour la formation en langues autochtones, l'ajout des conseils d'un aîné aux services de santé assurés, et des plans de lutte contre le racisme et le harcèlement au travail.

De plus, aux tables du Conseil du Trésor, nous demandons une formation obligatoire sur l'histoire autochtone dans l'optique de l'appel à l'action 57 de la Commission de vérité et réconciliation ainsi qu'une prime de bilinguisme pour les langues autochtones.

Collaboratrice : Louise Laporte

Consultez votre bureau régional de l'AFPC pour connaître les cours sur la réconciliation qui sont offerts aux membres autochtones et non autochtones – syndicatifpc.ca/education

Guérison et promotion des droits au CNPA

David Martin, Inuk du Nunatsiavut (Labrador), se rappelle les récits traumatisants sur les pensionnats que lui racontaient sa mère, sa tante et ses oncles. Pour lui, les choses n'ont pas beaucoup changé.



Le racisme systémique est encore là. J'espère que le savoir en viendra à bout. Les membres autochtones et non autochtones de l'AFPC ont un grand rôle à jouer sur ce plan.

– David Martin

David, qui voulait paver la voie du changement, s'est joint au Cercle national des peuples autochtones (CNPA) de l'AFPC.

Le CNPA a été créé en 2003 afin que nos membres autochtones puissent s'exprimer d'une même voix. Fervents défenseurs de la justice et des droits autochtones, les membres du Cercle ont grandement favorisé la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis à la vie syndicale.

L'organisation de la Conférence nationale des peuples autochtones, le suivi de dossiers comme la Journée de l'ourson témoin et le Rêve de Shannen pour l'éducation des enfants autochtones dans leur contexte culturel ont tous fait partie de l'important travail du CNPA. Le Cercle a aidé à orienter

les campagnes Illunnata sur la sécurité alimentaire et Encore soif de justice. La tragédie nationale des femmes autochtones disparues et assassinées l'a incité à se joindre au Comité national des droits de la personne et à l'artiste Jaime Black pour créer l'épinglette de la robe rouge, à la fois symbole de deuil et outil de conscientisation.

Jill MacNeill, de la communauté Tsimshian à Lax Kxeen (Prince Rupert, en C.-B.) est aussi membre du Cercle national des peuples autochtones.



Le travail du Cercle aide beaucoup à rétablir les relations, à redresser les torts et à sortir notre syndicat, nos communautés et notre société de l'ère coloniale.

– Jill MacNeill

Le CNPA a encore beaucoup de pain sur la planche. Dans la foulée des découvertes tragiques de tombes anonymes près de pensionnats pour Autochtones sur les terres non cédées et visées par des traités, le congrès national de l'AFPC a résolu d'organiser un cercle de guérison pour les membres du CNPA. Avec la gardienne du savoir Tina Vincent pour guide, ils pourront se solidariser, mettre en commun leur vécu et discuter des priorités de nos membres autochtones.



Le CNPA étudie les résolutions du congrès qui touchent les membres autochtones et conseillera la direction de l'AFPC sur la façon de les mettre en œuvre. Il participe activement aux consultations sur le plan visant à faire de l'AFPC un syndicat véritablement antiraciste.



Pour que l'AFPC réussisse à réparer les injustices et à agir dans l'esprit de la réconciliation, il est essentiel qu'elle nous écoute très attentivement.

– Jill MacNeill

Collaborateur : Matthew Brett

L'EAU, C'EST UN DROIT FONDAMENTAL



1



2

1 - Chad Simon, membre du Comité Nipiy, Nation crie Samson, à Maskwacis en Alberta
2 - L'AFPC appuie la marche River Run de Grassy Narrows, à Toronto en juillet 2022

Encore soif de justice : l'eau potable, c'est un droit fondamental

Judy DaSilva se bat depuis plus de 20 ans contre l'empoisonnement au mercure et d'autres facteurs qui menacent l'approvisionnement en eau de sa communauté. Pour cette grand-mère et aînée de la Première Nation Grassy Narrows, c'est une question de justice et de réhabilitation culturelle.

Il y a sept ans, l'AFPC et Grassy Narrows ont lancé la campagne Soif de justice pour réclamer l'accès à l'eau potable dans toutes les communautés des Premières Nations. À l'époque, plus d'une centaine d'entre elles n'avaient pas d'eau propre pour boire, cuisiner et se laver. Le gouvernement fédéral avait alors promis qu'en 2021, tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable auraient été levés.

Pourtant, à l'aube de l'année 2023, 104 avis étaient toujours en vigueur. Le gouvernement s'est enfin décidé à financer une résidence pour les personnes empoisonnées au mercure, mais en quelques années à peine, deux anciens chefs de Grassy Narrows sont décédés à un trop jeune âge, principalement des séquelles de l'empoisonnement au mercure.

La communauté de Grassy Narrows tente toujours d'obtenir un dédommagement équitable pour les torts causés par des décennies d'empoisonnement. Elle se bat aussi pour la fin de l'exploitation minière et forestière sur son territoire et le rétablissement du mode de vie qui était sien avant que la pollution industrielle ruine ses terres, son eau et l'existence de ses membres.

«Il nous ont volé notre mode de vie, et on se bat pour le retrouver, pour que nos jeunes aient une chance de s'en sortir», soutient Chrissy Isaacs, une grand-mère de la communauté.

Au pays, bien d'autres personnes — dont des membres de l'AFPC — se battent, elles aussi, pour l'accès à l'eau potable, un des droits les plus fondamentaux.

C'est pourquoi l'AFPC a lancé la campagne Encore soif de justice en 2022. Son but : exiger du gouvernement fédéral qu'il finance des infrastructures essentielles et protège l'eau des communautés, comme il l'a promis.

Dans certains cas, dont celui d'Iqaluit, on doit la contamination de l'eau aux infrastructures mal entretenues et vieillissantes. Ailleurs, c'est la pollution industrielle des terres et des réseaux de distribution qui pose un grave danger pour la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Reste encore la question des avis sur la qualité de l'eau potable. Le gouvernement fédéral brosse un tableau optimiste, mais

très partiel de la situation. En effet, les nombreuses communautés qui ne sont pas connectées au réseau public n'y figurent pas. À titre d'exemple, 80 % de la Nation crie Samson dépend de puits et de citernes. Les communautés où les avis à court terme se succèdent depuis des décennies ne sont pas non plus représentées. Bref, l'ensemble des statistiques raconte une tout autre histoire.

Pour de nombreuses communautés autochtones, l'eau est sacrée, car porteuse de vie. Elle l'est pour nous tous. Le gouvernement fédéral a eu amplement le temps de régler la crise de l'eau et de favoriser la souveraineté des communautés autochtones sur leur eau, leurs terres et leurs ressources — des conditions essentielles à la réconciliation.

Il est temps qu'il s'exécute. L'AFPC continuera de lutter aux côtés des communautés autochtones pour qu'elles aient enfin accès à de l'eau potable.

Collaboratrice : Laila Malik



Lisez les histoires d'eau des membres de l'AFPC, renseignez-vous et battez-vous pour le droit à l'eau potable. encoresoifdejustice.ca



La communauté autochtone où j'ai grandi n'avait pas d'eau courante. On allait chercher de l'eau au puits tous les jours pour nourrir les animaux, laver les planchers et faire la vaisselle. C'était difficile. Je sais que l'eau est précieuse, alors je ferme le robinet quand je me brosse les dents et je prends des douches courtes.

L'eau de notre puits était propre, mais dans plusieurs communautés, elle était souvent brunâtre et les gens devaient la faire bouillir, même pour se laver. L'eau potable est un droit fondamental. Le Canada doit traiter tout le monde humainement. On a besoin d'eau potable, pas de promesses en l'air. C'est urgent.

Dana Kelly, membre de l'AFPC-Prairies



Campagne Illunnata : l'insécurité alimentaire dans le Nord

Comment choisir entre les médicaments et la nourriture? C'est ce genre de décision inconcevable que les membres des communautés du Nord doivent prendre tous les jours dans cette région durement frappée par l'insécurité alimentaire.

Au Nunavut, 79 % des enfants vivent dans l'insécurité alimentaire. Dans les réserves du nord du Manitoba et de l'Ontario, 70 % des ménages sont touchés. Plus de la moitié de la population des trois territoires est autochtone. Ailleurs au Canada, le taux d'insécurité alimentaire est de 12,7 %. Il n'y a qu'une réponse possible à cette disparité flagrante : agir de toute urgence.

Et c'est ce qu'a fait l'AFPC en 2022, en lançant la campagne Illunnata, qui signifie « nous tous » en inuktitut. Parce qu'on a tous besoin de sécurité alimentaire.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans le Nord sont nombreuses et complexes, mais le prix exorbitant des aliments y est pour beaucoup. Une boîte de riz coûte 6,99 \$ à Toronto, mais 10,19 \$ à Iqaluit, après une subvention de 6,27 \$. Le carton de jus se vend 4,49 \$ à Toronto, mais trois fois plus cher à Iqaluit, soit 12,79 \$ après une subvention de 1,94 \$.

L'insécurité alimentaire est aggravée par d'autres facteurs, dont les effets

persistants du colonialisme, les changements climatiques, les difficultés financières des ménages et les systèmes inadéquats d'approvisionnement et de distribution alimentaire. Parallèlement, les politiques sur la sécurité alimentaire ne s'attaquent pas aux causes profondes du problème, dont la pénurie d'emplois, le coût de la vie, la pauvreté et l'accès aux aliments traditionnels.

Inuit Tapiriit Kanatami, organisme de défense des droits et des intérêts des Inuits, propose une stratégie qui vise à mettre un terme à la faim et à soutenir la souveraineté alimentaire. Son but : la création d'un système durable pour l'accès à des aliments abordables, nutritifs et sûrs, dans le respect des préférences culturelles. La campagne Illunnata de l'AFPC veut multiplier les appuis à cet appel à l'action.

La campagne a aussi obtenu un soutien financier de l'AFPC-Nord, du Syndicat des employé-e-s du Nunavut, du Syndicat des travailleurs du Nord, du Syndicat des employé-e-s du Yukon et de l'AFPC-Ontario.

Collaborateur : Jeffrey Vallis

Visitez la version française, anglaise ou inuktitute du site illunnata.ca. Vous y trouverez de l'information sur les causes du problème, des ressources, une trousse médiatique, des photos et une lettre que vous pouvez envoyer à Justin Trudeau pour exiger qu'il mette fin à l'insécurité alimentaire dans le Nord.



Je ne sais pas toujours d'où viendra notre prochain repas. Parfois, le frigo, le congélateur et les armoires sont vides. Des proches nous demandent à manger, mais je n'ai rien à leur donner. Avec ces prix qui n'arrêtent pas d'augmenter, aura-t-on faim encore longtemps? Bien des denrées sont périmées et elles coûtent les yeux de la tête. Mais on les achète, parce qu'il n'y a rien d'autre.

Gloria, Pond Inlet (Nunavut)

Négos : victoire pour nos membres autochtones du Traité n° 1

Nos membres et leurs équipes de négociation peuvent faire avancer la cause de la vérité et de la réconciliation en milieu de travail. Parlez-en aux membres de la SLCD 55602 qui vivent sur le territoire visé par le Traité n° 1, à Winnipeg. Ils ont obtenu de grandes améliorations lors de la plus récente ronde de négociations avec leur employeur, le Centre autochtone de développement des ressources humaines. Ces membres offrent d'importants services aux familles autochtones, dont de la formation pour adultes et des services de garde.

L'équipe de négo a obtenu une meilleure échelle salariale et renforcé les protections contre le harcèlement, en plus de faire reconnaître le savoir et les pratiques autochtones dans la convention collective.

Grâce au soutien indéfectible des membres, l'équipe a convaincu l'employeur d'accorder cinq jours de congé par année pour les pratiques autochtones traditionnelles : chasse, récolte, perlage, pêche, préservation des aliments traditionnels, cueillette de

plantes médicinales et cérémonies. De plus, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation compte maintenant au nombre des jours fériés payés.

« Nous devons notre succès aux efforts de l'équipe de négociation, de la SLCD et des membres. Tout le monde a été dans le coup jusqu'au bout », affirme fièrement Marianne Hladun, vice-présidente exécutive de l'AFPC-Prairies.



Les membres de la SLCD 55602 de l'AFPC défendent les droits du personnel du CAHRD.



Les services de formation et de garde d'enfants qui sont fournis aux étudiantes et étudiants autochtones sont prisés par la communauté. Une solide convention collective leur permettra de poursuivre le travail.

– Marianne Hladun

Vice-présidente exécutive de l'AFPC-Prairies

Ce sont là d'importantes améliorations propres au contexte autochtone que cherche à faire ajouter l'AFPC dans les prochaines conventions collectives.

Collaboratrice : Rosane Doré Lefebvre

Respecter le vécu des gens : l'importance de la sensibilisation aux traumatismes

Les membres qui demandent notre aide sont souvent effrayés et traumatisés, ce qui peut les pousser à lutter, à fuir, à se figer ou à se soumettre. Au travail, le racisme, le sexisme et la discrimination fondée sur d'autres identités sociales peuvent entraîner des traumatismes chroniques ou complexes. Il est donc important de comprendre ce que nos membres ressentent afin de les servir dans la compassion et la dignité.

C'est dans cette optique que l'AFPC veut outiller les personnes déléguées syndicales, la direction des sections locales et les représentantes et représentants syndicaux pour qu'ils soient en mesure de cerner, de représenter et de défendre les réalités intersectionnelles de ses membres autochtones, noirs, asiatiques et racialisés. Le Plan national de lutte contre le racisme témoigne de cette volonté. La sensibilisation aux traumatismes, démarche issue du secteur de la santé, tient compte des torts causés par le colonialisme et les injustices du passé aux communautés qui ont connu l'oppression, des événements traumatiques ou le génocide.

« Grâce à la formation et aux discussions sur la représentation tenant compte des traumatismes, on peut mieux comprendre comment les processus antagonistes amplifient les difficultés des membres », explique Susan O'Reilly, directrice intérimaire de la Représentation et des Services juridiques.



On n'est pas psychologues ni travailleurs sociaux, mais on a des moyens d'éviter d'autres peines aux membres qui ont vécu des traumatismes sans compromettre la qualité de la représentation, de l'administration et de l'analyse.

– Susan O'Reilly

Il faut savoir décoder les réactions aux traumatismes afin de mieux conseiller et appuyer les membres. La patience, une grande capacité d'écoute et la validation de leur expérience sont des moyens de gagner leur confiance sans leur causer plus de tort. Être présents, agir calmement et respecter l'autonomie de l'autre peuvent ouvrir grande la voie à la justice au travail.

Pour bien accomplir cette importante tâche, il faut se rappeler qu'on a tous des plaies susceptibles de se rouvrir. Il est donc essentiel de se fixer des limites saines, d'apprendre à maîtriser nos réactions et de savoir s'adapter aux situations.

Le nouveau cours « Représentation et lutte contre le racisme au travail » sera offert aux représentants et représentantes en 2023. L'automne dernier, des membres ont participé à l'atelier sur la représentation tenant compte des traumatismes de Myrna McCallum. Cette avocate métisse anime des ateliers et le balado *The Trauma-Informed Lawyer*, qui puise dans son expérience personnelle des pensionnats pour Autochtones.

Collaboratrice : Dolly Ablitt



Écoutez le balado de Myrna (en anglais seulement) sur les traumatismes, la résilience, la compassion, l'empathie, l'humilité, l'établissement de limites et bien d'autres compétences utiles pour bien représenter les membres.

thetraumainformedlawyer.simplecast.com

Plan d'action pour un syndicat antiraciste

Le Conseil national d'administration (CNA) a adopté le Plan national d'action contre le racisme de l'AFPC en juin 2021, en reconnaissance de la sous-représentation des membres autochtones, noirs et asiatiques, et des autres membres racialisés à la barre de notre syndicat. Notre lutte pour la justice sociale et économique se poursuit à la table de négociation, et la promotion de la justice raciale est essentielle à notre pouvoir collectif.

Comment devenir un syndicat antiraciste? Commençons par écouter nos membres qui vivent sous l'emprise de la discrimination systémique depuis trop longtemps, sans recours ni milieu sûr et valorisant où parler de leurs expériences. Avec le plein appui du CNA, nous étudions la façon dont l'AFPC a contribué à maintenir les systèmes d'oppression afin de pouvoir avancer d'un pas décidé vers l'inclusivité, l'équité et le sentiment d'appartenance.

Inspiré des principes de réconciliation, le Plan national d'action est issu d'une approche intersectionnelle tenant compte des traumatismes. Il faudra déterminer, selon l'identité et le vécu des individus, en quoi différentes formes d'oppression peuvent façonner leur sentiment de pouvoir, leur résilience et leur bien-être. Nous espérons que ce plan nous aidera à cerner et à éliminer

les obstacles qui continuent de compromettre la pleine participation des membres à la vie de leur syndicat.

Notre travail nous aidera à déceler l'héritage du colonialisme, de l'esclavage et des pensionnats pour Autochtones qui entache nos politiques, structures et systèmes. Nous pourrions ainsi offrir un milieu où sauront prospérer les communautés autochtone, noire et asiatique, et les autres communautés racialisées.

Le Plan compte quatre grands axes : la formation, la représentation, l'engagement et l'action politique.

Le dialogue est déjà ouvert avec les membres autochtones, noirs et asiatiques, et les autres membres racialisés. Il se poursuivra en 2023.

Collaboratrice : Shaheen Lotun



Sharon DeSousa, vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC



Le Plan d'action contre le racisme de l'AFPC reconnaît les répercussions du racisme systémique sur nos membres. Il trace la voie à suivre pour démanteler les systèmes d'oppression qui continuent à créer des obstacles pour les communautés marginalisées dans notre syndicat.

– Sharon DeSousa

Vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC

Les trois objectifs du Plan

- Offrir à tous les membres des outils pour lutter activement contre le racisme.
- Accroître la participation des membres autochtones et racialisés à tous les paliers du syndicat.
- Encadrer un processus de recours antiraciste qui tient compte des traumatismes.

La rétroaction de nos membres, essentielle au succès du plan, nous aidera à faire de l'AFPC un syndicat plus fort et plus inclusif.



Consultez la version numérique du *Rassembleur* (syndicatafpc.ca) pour entendre Sharon DeSousa parler du Plan d'action contre le racisme et de ce qu'il signifie pour nos membres.

LES PRINCIPES DE LA RÉCONCILIATION

La Commission de vérité et réconciliation croit que, pour que le Canada puisse prospérer au XXI^e siècle, il faut œuvrer à une réconciliation entre Autochtones et non-Autochtones fondée sur les principes suivants :

1

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones doit guider la réconciliation dans toutes les sphères de la société canadienne.

2

À titre de premiers habitants de ce pays et de peuples ayant droit à l'autodétermination, les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont des droits constitutionnels, fondamentaux et issus des traités qui doivent être reconnus et respectés.

3

La réconciliation est une démarche de guérison qui exige une reconnaissance publique de la vérité, des excuses et une commémoration pour redresser les torts du passé.



4

La réconciliation exige des mesures concrètes pour réparer les dommages infligés par le colonialisme à l'éducation, à la culture, aux langues, à la santé, au bien-être des enfants, à l'administration de la justice, aux possibilités économiques et à la prospérité des peuples autochtones.

5

La réconciliation doit créer une société plus équitable et inclusive en comblant les écarts entre la population autochtone et non autochtone sur le plan de la santé et de la situation socioéconomique.

6

Tous les Canadiens et Canadiennes, qui sont liés par les traités conclus, ont la responsabilité d'établir et de maintenir des relations respectueuses.

7

Il est essentiel de tenir compte du point de vue des aînés autochtones et des gardiens du savoir traditionnel par rapport aux questions éthiques, aux concepts et aux méthodes de réconciliation.

8

Appuyer la revitalisation culturelle des peuples autochtones et intégrer leurs modes de transmission du savoir, leurs traditions orales, leurs lois, leurs protocoles et leur lien avec la terre sont essentiels à la réconciliation.



9

La réconciliation exige une volonté politique, un leadership conjoint, un climat de confiance, une responsabilisation, de la transparence ainsi qu'un investissement important.

10

La réconciliation exige un dialogue et un effort soutenu pour conscientiser les gens, notamment les jeunes, à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, aux traités et aux droits des Autochtones, ainsi qu'aux contributions historiques et contemporaines de ces peuples à la société canadienne.

